



# *La Présidence De la Polynésie française*

---

## **Communiqué de Presse**

---

### **Rectificatif sur la vente de l'Atoll de ANUANURUNGA**

Le magazine Géo, repris ce mercredi 10 février 2021 par Tahiti Infos, annonce la vente de l'île de Anuanurunga située dans l'archipel des Tuamotu et rattachée administrativement à la commune de HAO.

Cette annonce indique que le pays serait propriétaire de cette île depuis 2002 pour l'avoir acquise de Monsieur Robert Wan, lui-même l'ayant acquise dans les années 1980 de propriétaires privés.

Le pays dément cette information qui n'a pas été vérifiée avant diffusion.

En effet, l'île de ANUANURUNGA, mise en vente par le biais d'une agence immobilière locale, **est une propriété privée et n'appartient pas à la Polynésie Française.**

Cet article qui s'est fait l'écho d'une publicité immobilière lancée via Twitter, a opéré une confusion avec l'île voisine dénommée ANUANURARO. Cette dernière, propriété de la Polynésie française depuis son acquisition en avril 2002 à la société Anuraro Pearl Island Resort constitue une réserve foncière du pays.

Le gouvernement de Monsieur FRITCH n'a aucune intention de vendre cette propriété de ANUANURARO qui constitue un patrimoine exceptionnel qu'il souhaite préserver.

S'agissant de l'île de ANUANURUNGA, si la volonté des propriétaires privées de vendre ce bien était avérée, le Gouvernement de la Polynésie Française n'exclue pas l'hypothèse de son acquisition. Si tel devait être le cas, des discussions seraient engagées avec lesdits propriétaires.

-0-0-0-0-0-